



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE ABDELHAMID IBN BADIS

-MOSTAGANEM-

FACULTE DES LANGUES ETRANGERES

DEPARTEMENT DE LANGUE FRANÇAISE

Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme de Master

Intitulé

**L'impact de la langue maternelle sur le
rendement des étudiants : cas de la 2ème
année de licence de langue française**

Présenté Par : Bella Mansouria.

Membres du jury :

Président : Dr Tirenifi Med El Badr

Examineur : Dr. Tayeb Brahim

Encadreur : Pr. Amara Abderrezak

Année universitaire : 2018-2019

Remerciements

En premier, je tiens à remercier mon encadreur, M. AMARA Abederrezak, qui m'a guidé et orienté durant ce parcours et qui était toujours patient et compréhensif.

Ensuite, j'adresse mes remerciements aux membres du jury : Messieurs TAYEB Brahim et TIRENIFI Mohamed El Badr qui ont accepté de lire et d'évaluer ce modeste travail.

Mes remerciements sont aussi adressés à tous mes enseignants pour tout ce qu'ils ont fait et présenté pendant mon cursus à l'université.

Sans oublier ma famille qui a su trouver comment m'encourager et m'aider à avancer lorsque je voyais les choses difficiles et impossibles.

SOMMAIRE

Remerciements

Résumé.....01

Introduction générale.....02

Motivation et choix du sujet02

Présentation de questionnaire02

Première partie : le cadre théorique..... 04

1 Le paysage linguistique de l'Algérie 05

2 Les langues parlées en Algérie..... 09

3. L'analyse contrastive 11

4. Erreur et faute 12

5. L'interférence14

Deuxième partie : Le cadre pratique..... 16

1.Constitution de corpus.....17

2. Analyse et interprétation de résultats 20

3 l'influence de la langue arabe dans les écrits des apprenants 24

4. Classement des problèmes linguistiques enregistrés.....25

5.Classement des interférences liées au phénomène du transfert.....27

Conclusion partielle.....28

Conclusion générale.....29

Bibliographie.....34

Annexes

TABLES DES MATIERES

Remerciements

Dédicace

Résumé

Introduction générale

Motivation et choix du sujet

Première partie : le cadre théorique

Présentation de questionnaire

1. Le paysage linguistique de l'Algérie

1.1. L'arabe classique

1.2. Le berbère

1.3. Le français un héritage colonial

1.4. Statut de français en Algérie

2. Disposition officielle relatives aux langues parlées en Algérie

2.1 Langue maternelle

3. le contraste linguistique

4. Erreur et faute

4.1. Transfert des erreurs

4.2. Les erreurs : surgénéralisation et interférences

4.3. L'erreur interlinguale

4.4. L'erreur intralinguale

5. L'interférence

5.1. La typologie d'interférence linguistique

5.2. L'idiomatisme

- 5.3. L'emprunt
- 5.4. Le calque

La deuxième partie : La partie pratique

Introduction

1	la constitution de corpus
2	Analyse du questionnaire.....
2.1.	Analyse et interprétation de résultats.....
3	l'influence de la langue arabe dans les écrits des apprenants arabophones
3.1.	Le transfert des règles de la grammaire de la LM en LE
3.2.	L'alternance codique.....
3.3.	L'usage d'un vocabulaire inapproprié
4.	Classification des problèmes linguistiques enregistrés.....
4.1.	L'influence de la langue de départ
4.2.	Le choix inapproprié des lexies en usage
4.3.	L'emprunt
4.4.	Autres type de phénomènes linguistiques enregistrés.....
5.	classement des interférences liées aux phénomènes de transfert
	Conclusion
	Conclusion générale
	Bibliographie
	Annexe

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier le bon Dieu le [Tout-puissant](#) de m'avoir donné la force et le courage de mener à bien ce modeste travail, également je remercie infiniment mes parents, qui [m'ont](#) encouragé et aidé à arriver à ce stade de mes études.

Je tiens à remercier tous ceux et celle qui ont contribué à finaliser ce modeste travail.

Mes remerciements vont à docteur ABDERREZAK AMARA mon encadreur pour m'avoir guidé pour la réalisation de ce projet.

Je remercie vivement les étudiants [master langue](#) et culture pour leur aide morale durant toute la période de préparation.

Je ne saurais oublier mes remerciements vont [aux](#) jurés qui ont accepté de juger mon travail ainsi que l'ensemble de personnels du département [du](#) français.

Enfin, je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé et assisté durant mes études et j'exprime toute ma gratitude à tous les professeurs qui nous ont [formés](#)

DÉDICACES

Je dédie ce travail qui n'aura jamais pu voir le jour sans les soutiens indéfectibles et sans limite de mes chers parents qui ne cessent de me donner avec amour le nécessaire pour que je puisse arriver à ce que je suis aujourd'hui. Que dieux vous protège et que la réussite soit toujours à ma portée pour que je puisse vous combler de bonheur.

Je dédie aussi ce travail à :

- Mon futur Mari.
- Mes frères
- Tous mes amis, mes collègues et tous ceux qui m'estiment.

Résumé :

La présente recherche a pour but de vérifier l'influence de la langue maternelle sur la tâche rédactionnelle chez les étudiants de la langue française, mettant l'accent sur l'effet positif ou négatif de recours à la langue maternelle lors de l'expression écrite d'un côté, et l'analyse de l'utilisation de la traduction mentale de LM lors une rédaction en langue étrangère L2 c'est-à-dire explorer les erreurs causées exclusivement par l'interférence de la LM d'une autre côté .

Mots clé : langue maternelle, expression écrite, interférence, langue étrangère.

المخلص:

للغة الأم علاقة واسعة بنشاط التعبير الكتابي لدى طلاب اللغة الفرنسية كلغة أجنبية. هذه الدراسة تهتم بمعرفة مدى تأثير اللغة الأم على عملية التحرير الكتابي باللغة الفرنسية وكذلك تحليل و معالجة الأخطاء المتعلقة بالترجمة الذهنية التي يلجأ إليها الطالب في حالة العجز عن إيجاد المفردات المناسبة باللغة الأجنبية.

الكلمات المفتاحية : اللغة الأم _ الترجمة الذهنية _ التحرير الكتابي _ اللغة الأجنبية.

Introduction générale

Chaque individu, dès sa naissance, acquiert une langue ou deux afin de pouvoir communiquer et devenir membre d'une communauté linguistique. Cette langue ou ces langues-acquise(s) dans un environnement parental que l'on pourrait désigner comme langue(s) maternelle(s) lui permet d'exprimer ses idées, ses sentiments, ses peurs, ses craintes, Chaque langue étant un moyen de communication.

A la suite de l'acquisition de la langue maternelle vient l'apprentissage d'autres langues dites étrangères. Mais il ne faut jamais sous-estimer la valeur et l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère que l'on veut apprendre car chaque apprenant, tout au long de son processus d'apprentissage, se réfère à sa langue maternelle.

En outre, au niveau de la sphère d'enseignement supérieur, la maîtrise de l'expression écrite est une tâche nécessaire et importante dans l'acte d'enseignement apprentissage des langues étrangères en général et du français en particulier.

Motivation et choix du sujet :

La Licence de langue française permet tout particulièrement une compréhension des processus de l'apprentissage de la langue étrangère. Dans notre cas, nous allons mettre à jour, le phénomène de l'interférence linguistique de la langue maternelle, persistant dans les écrits des apprenants inscrits en licence de langue française.

L'interférence linguistique est une manifestation généralement présente chez les apprenants en classe de FLE : plusieurs travaux ont été réalisés sur ce phénomène et font partie des études dans le domaine de la linguistique appliquée.

Nous nous sommes intéressées à ce sujet en raison de sa récurrence dans le contexte algérien. Quand les étudiants apprennent le français, ils sont appelés à assimiler des connaissances à partir des connaissances qui leur sont transmises. Mais quand ils ont des problèmes d'acquisition de la langue cible, ils penseront en arabe et traduiront en français.

Présentation du questionnaire

Nous avons fait appel à l'enquête comme une étape introductive et préparatoire qui nous facilitera l'interprétation des résultats et nous permettra d'avoir un aperçu sur les origines des erreurs interférentielles produites mais aussi un aperçu socioculturel grâce à des questions ayant une relation avec les habitudes linguistiques de la population enquêtée.

Le questionnaire est destiné aux étudiants de deuxième année de licence de français, nous avons choisi ce niveau parce que, normalement, les apprenants ont dépassé certains obstacles d'appropriation et de maîtrise du français, encore présents au niveau de la première année.

Le questionnaire élaboré vise d'identifier l'impact socioculturel et le profil familial de l'étudiant d'un côté, d'un autre, de déterminer les habitudes linguistiques envers la langue française comme langue étrangère durant le processus d'apprentissage mettant en rapport le rôle de la langue étrangère durant leurs processus d'apprentissage.

Première partie :
Le cadre théorique

1. Le paysage linguistique de l'Algérie : les langues en usage

L'Algérie est caractérisée par la présence de variétés langagières qui constituent sa richesse linguistique. Cette coexistence parfois calme et parfois conflictuelle subsiste dans un contexte culturel marqué de rapports de domination et de rejet linguistique (stigmatisation). La pluralité linguistique en Algérie, s'organise autour de trois éléments importants :

Utiliser une langue en Algérie constitue un devoir national pour les locuteurs. Cependant, les algériens se sont toujours sentis divisés entre être arabe, devenir arabe ou plutôt rester arabe. C'est ce que Kateb Yacine voulait peut être dire : « si nous sommes des arabes à quoi sert de nous arabiser et si nous le sommes pas, pourquoi nous arabiser ? »

1.1 L'arabe classique

En contexte linguistique algérien, les dialectes forment la langue maternelle de la plupart des citoyens et constituent le vecteur d'une culture populaire variée. Par leur remarquable vitalité, les parlers algériens témoignent d'une ténacité face à la stigmatisation et au rejet que véhiculent à leur égard les normes culturelles dominantes : de l'Est constantinois, au centre algérois et de l'ouest oranais au Sud Saharien, domine une grande diversité dialectale.

La sphère arabophone est la plus large par la quantité de locuteurs mais aussi par l'espace qu'elle utilise.

La langue arabe « El fusha » a subi marginalisation et oppression durant la période coloniale, mais dès l'indépendance du pays en 1962, le nouvel état algérien décida de la réhabiliter en la proclamant « langue nationale et officielle ».

C'est une langue destinée aux situations formelles, elle utilisée couramment par les algériens. Elle est appréciée par sa pureté, sa régularité et sa noblesse car elle constitue la langue divine, puis il y a l'arabe standard, langue de la communication et des échanges entre les pays arabophones. On a également, ce qu'appelle le « dialecte des gens cultivés » ou l'arabe parlé par les personnes cultivées. Enfin, il y a le registre dont l'acquisition et l'usage sont se font de manière spontanée : ce sont les dialectes ou parlers qui se partagent dans les pays en variantes régionales et locales.

L'arabe algérien (dialectal) est la langue maternelle de la plus grande partie de la population, l'arabe dialectal, péjorativement considéré comme dialecte, est perçu comme une déformation de l'arabe classique. Elle est méprisée par les défenseurs de l'arabisation qui n'y voient qu'un mélange de plusieurs langues, contrairement à l'arabe classique qui, elle, est valorisée car elle porte la pureté et l'authenticité de la langue du Coran.

1.2 Le berbère

Le parler berbère constitue la langue maternelle d'une partie importante de la population algérienne. Il est surtout utilisé dans les régions du centre et en

kabylie. Dans les Aurès, c'est le parler chaoui qui domine. Quant à la région du M'Zab, elle est marquée par le parler M'zabi, mais on le trouve aussi dans les régions du Maghreb et du Sahara (Afrique subsaharienne).

Réservé surtout à l'oral, le parler berbère était, autrefois très peu utilisé à l'écrit. Cette situation a fait de lui une langue minimisée malgré son histoire et sa culture très riche.

Cependant, depuis avril 2002, le Tamazight (la deuxième appellation de cette langue) est proclamé « langue nationale » dans la nouvelle constitution algérienne.

Aujourd'hui, la situation du parler berbère a clairement changé : il y a des écoles et des universités qui enseignent cette langue; des journaux télévisés, des pages de journaux, des chaînes radio et des publicités se font en langue tamazight.

1.3 L'héritage linguistique

Chacune des langues parlées en Algérie a ses raisons d'exister, ou plus exactement sa propre histoire avec l'Algérie. L'histoire de la présence de la langue française en Algérie remonte à 1830, avec la domination française sur le territoire algérien.

Les Français utilisent la langue comme un moyen de domination. A cette époque, les Algériens se sont trouvés repoussés devant les portes de l'école. Ils n'avaient le droit d'étudier ni en arabe ni en français, au contraire, ils étaient contraints d'apprendre à parler en français, car cette langue est devenue celle qui leur permet de survivre.

Après l'indépendance, le français est devenu langue étrangère, pourtant, une grande partie des Algériens le maîtrise et lui concède une grande importance comme l'attestent les propos de MOATASSIME¹ : « *La seule langue seconde*

¹ MOATASSIME A, (1992), *Arabisation Et Langue Française Au Maghreb*, P.U.F., pp. 20-21.

réellement pratiquée par les Maghrébins » ou comme la décrit Dabène en 1981 « *En Algérie, le français conserve le statut de langue seconde pour toute une génération d'Algériens colonisés, il a laissé des traces importantes sous forme d'emprunts dans l'arabe dialectal* »².

1.4 Le statut du français en Algérie

Le contexte sociolinguistique en Algérie est marqué par la présence de plusieurs langues : l'arabe littéraire, l'arabe dialectal (algérien), le berbère avec ses différentes variétés et le français. Le français est toujours présent dans le paysage linguistique algérien, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Cette langue est décrite comme la langue du savoir et de l'ouverture. La langue française est devenue la langue de l'administration, de l'économie, de l'enseignement supérieur et de certains médias.

Cependant, la langue française en Algérie ne connaîtra jamais de stabilité, vu son conditionnement par la situation politico-sociale et économique. Ces éléments ont un effet direct sur cette situation jugée fragile en contexte algérien.

Egalement, cette situation se révèle peu dans les pays maghrébins (anciennes colonies françaises), et jamais dans les pays de l'Afrique noire qui ont le français comme langue officielle.

Quoi que son statut officiellement déclaré ne dépasse point celui d'une langue étrangère, la langue française malgré tout ceci, assure, en réalité, le rôle d'une langue seconde qui entre en concurrence avec la langue arabe.

² DABENE L., (1994), Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Paris, Hachette. p.39.

Malgré la politique d'arabisation appliquée, le français a pu se trouver une place, en particulier dans les domaines technologiques et scientifiques. Cela se vérifie nettement dans les universités algériennes où la langue arabe n'est utilisée que dans les filières littéraires et des sciences humaines, sans omettre que ces dernières ont au moins un module assuré en langue française qui a comme but essentiel de consolider les acquisitions des étudiants.

Ceci montre que la langue française a réellement affronté les domaines de la science : dans les administrations comme dans la rue là où elle est en contact direct et continu avec les langues maternelles des algériens qui varient entre l'arabe dialectal dans toutes ses tendances et le berbère dans ses différentes variations.

Par ailleurs, la rencontre de la langue française avec les langues dialectales en contexte algérien a provoqué des situations d'interférences linguistiques qui se traduisent par un certain nombre de phénomènes : les emprunts lexicaux, l'alternance codique, les nouvelles formulations syntaxiques.

Le contact entre les langues est présent dans le discours des locuteurs algériens. A ce sujet, Aicha Benamar affirme que « *le FLE n'existe pas. Il ne fait pas partie de vécu subjectif ni de la réalité objective appréhendée dans l'environnement socioculturel. Le français correspond plutôt à un système d'une existence matérielle et d'un rôle spécifique* »³.

Cette citation du Pr. Aicha Benamar montre à quel point la langue française ne peut être regardée comme une langue étrangère, puisqu'elle est devenue une réalité palpable dans le vécu des locuteurs algériens ; bien plus, elle leur est familière du moment qu'il est présente dans leurs relations quotidiennes avec leur entourage.

Malgré son statut, le français occupe une place de choix dans notre société. Ce rang lui permet de garder sa force, et en particulier, dans le milieu intellectuel. La

³ BENAMAR A. 1997. « Le statut polysémique du FLE dans l'enseignement/apprentissage en Algérie ». Les Cahiers de l'Asdifle n°8, Paris : Hachette, pp. 199-206.

majorité des algériens comprennent et emploient cette langue. Par ailleurs, il est à noter que l'expansion du français s'est faite ces dernières années grâce aux antennes paraboliques, l'internet et les réseaux sociaux. Cette langue a aussi une fonction importante dans le secteur médiatique comme en témoigne l'essor de la presse francophone.

2. Les langues parlées en Algérie

Selon Pierre Martinez, dans son œuvre *La Didactique des langues étrangères*, « *Les langues ont des rôles, des statuts, des valeurs comme les monnaies. Il y a une économie d'échanges linguistiques qu'il n'est pas indifférent de connaître, car enseigner ou apprendre une langue, c'est aussi commercer.* »⁴

Le paysage linguistique de l'Algérie, actuellement, peut être interprété de complexe : l'arabe dialectal parlé par la majorité des Algériens, l'arabe classique appris à l'école et langue des médias ; le berbère (tamazight) est considéré actuellement par les décideurs politiques comme langue nationale ; enfin la langue française, présente dans le parler algérien 1ère langue étrangère apprise à l'école dès la 3ème année.

2.1 La langue maternelle

En exposant la situation sociolinguistique en contexte algérien, Khaoula Taleb-Ibrahimi affirmait que : « Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une sorte de cohabitation difficile, marquée par le rapport de compétition et de conflit, qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires (1998 : 22). »

⁴ MARTINEZ, Pierre, *La Didactique des Langues Etrangères*, Presse Universitaire de France, 1996

La « Langue maternelle », selon le dictionnaire de didactique des langues, est celle apprise comme premier instrument de communication, dès le plus jeune âge, et employée dans le pays d'origine du sujet parlant. (Galisson et Coste, 1976). Actuellement, la bibliothèque linguistique des algériens comprend des langues maternelles et non pas un seul à cause de la richesse historique qu'elle a vécu à travers les siècles (trouvant l'arabe dialectal à des degrés moindres le tamazight avec ses variétés régionales kabyle, Chaoui, M'zabi et d'autres ...).

Dans le milieu familial algérien, la langue maternelle joue un rôle dans la croissance socio-cognitive de la personne. Bien plus, dès la naissance chaque individu, acquiert sa langue maternelle, pour pouvoir s'adapter à la communauté linguistique à laquelle il appartient. Cette langue « (...) jouit ainsi d'une sorte de droit d'aînesse, lié au privilège d'avoir été acquise au moment le plus favorable (...) »⁵, ce qui permet à l'apprenant de pouvoir l'acquérir naturellement et sans efforts.

C'est également par l'intermédiaire de cette première langue qu'il acquiert une identité sociale et une identité individuelle. A ce niveau, Wolfgang Klein a souligné l'importance de la langue maternelle à : « acquérir une identité sociale et, dans le cadre de cette identité sociale, une identité individuelle. »⁶ (Klein, 1989 :17)

En effet, l'enfant, apprend avec sa langue maternelle des éléments linguistiques inhérents au fonctionnement de sa langue tels que les termes spatio-temporels, quelques marques de conjugaison et quelques éléments déictiques, etc.

Il apprend à faire des phrases dans sa langue maternelle avec le sujet, le verbe et l'objet. Ensuite, quand il commence à apprendre une nouvelle langue dite étrangère, il est plus facile pour lui de comprendre le fonctionnement de cette langue cible. C'est ainsi qu'un apprenant de langue étrangère réfléchit d'une manière plus consciente sur la structure de cette nouvelle langue. Mais les dissemblances et les similitudes qui s'exposent entre les langues rendent l'apprentissage d'une langue cible plus facile ou plus difficile pour l'apprenant,

⁵ Dabène, L., 1994, Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Paris, Hachette.p.11.

⁶ Klein, W., 1989, Acquisition de langue étrangère, Paris, Armand Colin, p.17.

car selon l'hypothèse contrastive (...), l'acquisition d'une seconde langue est encouragée par les structures de la langue que l'on connaît déjà.

3. L'analyse contrastive

La linguistique contrastive est apparue vers les années cinquante en réponse aux insuffisances enregistrées dans l'enseignement des langues. Des chercheurs tels Ferguson Fries, Politzer, Carol, etc.), ont tenté de rechercher la meilleure manière de remédier à ces lacunes. Au début, les travaux n'ont pas séduit les spécialistes, mais elles paraissaient véhiculer des solutions nouvelles.

La linguistique contrastive consiste : « à opposer deux systèmes linguistiques différents afin de pouvoir repérer les interférences manifestant la ou les langues secondes. Elle a pour objectif de faciliter le passage d'une langue à une autre. Son ambition de départ était « une comparaison terme à terme rigoureuse et systématique de deux langues et surtout de leurs différences structurelles, afin de permettre de réaliser des méthodes mieux adaptées aux difficultés spécifiques que rencontre, dans l'étude d'une langue étrangère, une population scolaire d'une langue maternelle donnée »⁷.

Cette linguistique dite aussi différentielle s'attachera surtout aux différences des langues en contact. Elle place au départ une langue deux par rapport à une langue une, en ce sens qu'elle perçoit les difficultés rencontrées au cours de l'acquisition d'une langue maternelle différentes de celles rencontrées dans l'apprentissage d'une langue étrangère. A ce niveau, elle ambitionne une pédagogie spécifique et différenciée des langues étrangères.

Elle « suppose au départ que les langues sont différentes mais que la théorie du langage est une, (il est vrai qu'il existe une diversité de langues mais il existe un instrument métalinguistique et théorique pour rendre compte de ces objets différents). Elle va prévoir, décrire, expliquer les erreurs et les difficultés

⁷ https://fr.wikipedia.org/wiki/Linguistique_contrastive

dues à l'influence de la langue une sur la langue deux. Elle utilise dans son étude la linguistique descriptive, en situation de bilinguisme ou de plurilinguisme »⁸.

L'analyse contrastive se différencie de la linguistique comparée, car en comparant les éléments de deux langues, elle insiste sur les dissemblances plutôt que sur les similitudes. A ce niveau la linguistique contrastive reliée à une pédagogie de la réussite, observe la « faute » comme une mauvaise herbe à arracher. Par conséquent, il serait plus utile de choisir pour l'apprenant un parcours pédagogique axé sur une progression solide, strictement contraignant où l'on cherche à empêcher le contact avec l'erreur.

4. Erreur et faute

Le concept de « faute » a un sens dépréciatif par rapport à la notion d'« erreur ». S Pit Corder différencie entre l'erreur systématique de l'erreur non-systématique.

Selon ce dernier, le concept de « faute » signifie des « erreurs » qui ne se manifestent pas d'une façon régulière. Les fautes sont, généralement, dues aux situations psychologiques des apprenants telles que la fatigue, l'émotion, l'anxiété etc. Elles ne sont pas faites d'une façon constante. Ces erreurs non-systématiques se rapportent au niveau de la performance des apprenants, qui peuvent facilement s'auto-corriger, tandis que les erreurs systématiques, elles sont la cause d'une connaissance incomplète des règles de la langue étrangère : à ce niveau, les apprenants doivent recourir à l'enseignant pour pouvoir les corriger. Ces erreurs ont un lien avec le niveau de compétence des apprenants.

4.1. Transferts des erreurs

Lors de l'acquisition d'une langue cible, chaque locuteur est influencé positivement ou négativement par cette langue. C'est dû notamment aux ressemblances et aux différences qui existent entre les langues. Autrement dit, l'apprenant influencé par sa langue maternelle produira des interférences (ou transfert négatif).

⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/Linguistique_contrastive

4.2. Les erreurs de surgénéralisation et interférence

Chaque fois qu'un apprenant produit des énoncés grammaticalement « inconsistants », on parle alors d'interférence ou de transfert négatif ; quand il produit des structures erronées de la langue cible du fait d'une généralisation inadéquate des règles que l'apprenant connaît déjà : on parle alors de surgénéralisation.

4.3. L'erreur interlinguale :

« *Les erreurs interlinguales sont celles qui proviennent en général de l'interférence, c'est-à-dire des transferts négatifs que fait l'apprenant de sa langue maternelle à la langue étrangère qu'il est en train d'apprendre.* »⁹.

Autrement dit, ces transferts négatifs peuvent se manifester dans les domaines de la phonologie, de la lexicologie et de la morphosyntaxe, d'où interférences phonologiques, interférences lexicologique et interférences syntaxiques

4.4. L'erreur intralinguale :

« *Les erreurs intralinguales sont celles qui concernent directement l'acquisition de la langue étrangère.*¹⁰ ». Elles se rapportent directement à la langue elle-même. Si l'apprenant ne connaît pas les règles concernant le fonctionnement de la langue qu'il est en train d'apprendre, il est sûr qu'il va produire des erreurs. Par exemple, s'il ne sait pas conjuguer un verbe au temps voulu, il va s'inspirer d'une autre forme qui lui ressemble, c'est-à-dire faire des analogies.

5. L'interférence :

D'un point de vue psychologique, l'interférence peut être perçue comme un effet négatif d'un apprentissage sur un autre. Piaget dans ce sens a souligné que « l'interférence est considérée comme une contamination de comportement,

⁹ Öztokat, N., 1993, "Analyse des erreurs/ analyse contrastive in Grammaire et Didactique des langues, Eskişehir, Anadolu Üniversitesi yayın no:590, p.69

¹⁰ Öztokat, N., 1993, idem p.70

l'enfant peut avoir un comportement langagier. Elle peut être aussi considérée comme l'**effet négatif** que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude ».

Les interférences peuvent retarder ou avancer l'acquisition d'un système phonologique, elles peuvent également affecter les marques grammaticales (la conjugaison, la structure de l'énoncé, l'ordre des mots) il s'agit là d'interférences morphosyntaxiques. Elles peuvent également provoquer l'altération des mots ou mauvaise analogie sémantique (mauvaise ressemblance de sens), d'où interférences lexicales.

5.1. La typologie d'interférences linguistiques :

WEINRICH dans son livre : **Langages in contact** (1953) distingue trois types d'interférences :

1. **L'interférence phonologique** : qui consiste à introduire des phénomènes appartenant à la langue B dans la langue A (langue d'accueil) qui ne les possède pas.
2. **Les interférences syntaxiques** : consistent à organiser la structure d'une phrase dans une langue B selon celle de la première langue A
3. **Les interférences lexicales** : il s'agit d'introduire les éléments lexicaux de la langue B dans langue A, ils sont introduit tout en gardant leurs caractéristiques morphologiques, c'est ce qui se passe aussi lors d'une traduction mot à mot. L'interférence lexicale peut facilement devenir un emprunt.

5.2. L'emprunt : En linguistique, et plus particulièrement en étymologie, lexicologie et linguistique comparée, le terme d'**emprunt lexical** désigne « le processus consistant, pour une langue, à introduire dans son lexique un terme venu d'une autre langue. L'emprunt peut être direct (une langue emprunte directement à une autre langue) ou bien indirect (une langue emprunte à une autre langue via une ou plusieurs langues vecteur) »¹¹.

¹¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikipédia:Lumière_sur/Emprunt_lexical

5.3. Le calque :

En linguistique, on appelle **calque** «un type d'emprunt lexical particulier en ce sens que le terme emprunté a été traduit littéralement d'une langue à une autre en s'inspirant davantage de sa lettre que de son esprit. Par conséquent, on peut dire d'un calque qu'il est moins créatif qu'un néologisme natif mais plus créatif qu'un emprunt de mot étranger.»¹²

Deuxième partie :

Le cadre pratique

¹² Dubois J. (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse

1-Constitution du corpus

Introduction :

Notre travail porte sur des phénomènes linguistiques présents en contexte universitaire algérien ; il s'agit de l'impact de la langue arabe sur le rendement et la qualité langagière en langue étrangère chez les étudiants inscrits au département de français.

Pour réaliser notre enquête de terrain, nous avons contacté un nombre satisfaisant d'apprenants. Il s'agit d'un public homogène (étudiants de deuxième année de la licence de français, à Mostaganem).

1. 1 Le corpus

A l'issue de notre enquête au sein de l'université, nous avons procédé d'abord à la lecture des copies recueillies. Nous avons affaire à un double travail. En premier lieu, nous avons analysé les copies contenant le questionnaire visant à construire une image aussi complète que possible sur les représentations qu'ont les étudiants sur la langue française, mais aussi sur leurs conditions socio-familiales qui ont des incidences sur leurs processus d'apprentissage du français, sans oublier de leur poser des questions relatives à leurs parcours universitaire.

1.2 Le questionnaire :

Il s'agit d'un ensemble de questions bien choisies, qui sont formulées dans le but de vérifier nos hypothèses de départ concernant les phénomènes linguistiques constatées à l'université et qui constituent l'objet de notre recherche.

La question a été élaboré dans le but de mieux vérifier nos hypothèses de départ qui sont en relation avec l'image de soi en parlant et en écrivant la langue étrangère, l'image de cette langue dans l'imaginaire collectif de notre public, mais aussi les divers aspects découlant de l'usage de la langue en question.

Le questionnaire comporte deux éléments qui déterminent le profil socioculturel de l'étudiant, il est composé de dix questions servant à circonscrire les rapports possibles entre le français et notre public (étudiants de 2^{ème} année licence).

Nom et prénom :

Branche de bac :

Niveau d'étude des parents :

Q1 : le français a été votre 1^{er} , 2^{ème} choix ?.....

Q2 : trouvez vous que le français est plus difficile que l'arabe ?

Q3 : avez-vous des problèmes en français au niveau de la grammaire ? du lexique ? autre.....

Q4 : utilisez-vous le français en dehors de l'université ? (à l'oral ? à l'écrit ou la lecture des romans

Q5 : utilisez-vous le français sur internet ? utilisez-vous le langage SMS ?.....

Q6 : trouvez-vous des difficultés dans le choix des mots à l'écrit ? réfléchissez-vous en français ?.....

Q7 : Quand vous faites un travail écrit, utilisez-vous le dictionnaire ?

Q8 : : utilisez-vous un dictionnaire monolingue ou bilingue ?

Q9 : quand vous ne trouvez pas le mot à utiliser à l'écrit vous vous permettez d'écrire le mot en arabe ou en anglais ?

Q10 : Quand vous êtes en train de rédiger, réfléchissez-vous en français ? ou vous faites des traductions ?

1.3. Analyse du questionnaire

1.3.1 Profil de l'échantillon :

-Nombre de locuteurs :

L'échantillon qui a fait l'objet de notre étude est constitué de trente quatre personnes. Ce choix s'explique par des raisons liées à la pertinence de notre enquête mais aussi afin de saisir les représentations linguistiques ainsi que les différents obstacles rencontrés par notre public.

- Le diplôme :

Nous avons choisi cette question dans le but d'avoir plus d'éléments qui nous permettraient de comprendre les phénomènes linguistiques visés par notre étude, entre autres, les erreurs interférentielles dans la production de l'écrit, en fonction de la branche suivie ou du nombre d'années suivies au lycée.

- a- La branche scientifique comprend les filières les plus représentées dans les lycées algériens, entre autres, les mathématiques, gestion économique et sciences expérimentales : Les étudiants déclarant être passés par ces branches forment le quart de notre public (8).
- b- La branche littéraire est censée être la plus représentée dans le département de français. Toutefois, les étudiants ayant un bac lettres ne sont pas les seuls inscrits dans notre département (26 étudiants sur un total de 34 ont déclaré avoir passé par les classes lettres au lycée).

1.3.2 Profil des parents :

Il s'agit de jeter la lumière sur le degré de formation des parents de notre public. La raison de poser cette question est qu'il y a une forte influence du niveau d'étude des parents sur leurs enfants

Instruit (lettré) : 19 illettré : 11

2 Analyse et interprétation des résultats obtenus :

Lors de notre enquête sur le terrain, nous avons été très préoccupées par les questions posées afin que notre public puisse coopérer avec nous, mais aussi pour obtenir des réponses claires reproduisant la réalité vécue par l'étudiant en question.

La première partie de notre questionnaire vise à nous donner une image sur les conditions socio-familiales des échantillons de notre enquête. Les types d'informations recherchées nous permettront de mieux comprendre les phénomènes linguistiques interférant les pratiques langagières à l'écrit.

Question N°1 : le français a été votre 1^{er}, 2^{ème} choix ?

Les choix en question concernant les fiches de vœu que l'on remplit une fois le bac obtenu.

Réponse N°1 : OUI : 25 NON : 09

Sur l'ensemble des étudiants à avoir répondu à cette question il y a seul neuf qui n'ont pas choisi ; par contre le reste des apprenants témoignent leur passion à apprendre la langue, et la langue française était leur premier vœu dans la liste des choix, un facteur psychologique motivant qui influence le désir d'acquérir la langue chez les étudiants.

Question N°2 : Pensez-vous que le français est plus difficile que l'arabe ?

Réponse N°2 : OUI : 16 NON : 18

Pour cette question, nous remarquons que la moitié des apprenants estiment que le français est plus difficile que l'arabe maternelle apprise et utilisée dès leur enfance, dans leur environnement socioculturel, lors des échanges dans la vie quotidienne. Quant au français, il a le statut de langue étrangère dans leur paysage linguistique.

Question N°3 : A quel niveau de la langue, vous rencontrez des problèmes ?

Réponse N°3 OUI : 28 NON : 6

Les réponses obtenues nous amènent à constater que la plupart des apprenants (28) trouvent des difficultés en langue française. Nous remarquons que ce sont particulièrement la conjugaison, la syntaxe et le lexique qui posent des difficultés aux étudiants quant à leur apprentissage de la langue étrangère (le français).

Question N°4 : utilisez-vous le français ?

Réponse N°4 : à l'oral : 17 à l'écrit : 09 lectures des romans : 08

Les réponses fournies nous amènent à constater, que 17 apprenants utilisent la langue cible à l'université et avec leur entourage, 09 autres apprennent affirment qu'ils l'utilisent à l'écrit. Et enfin, huit d'entre eux déclarent qu'ils l'emploient à l'écrit (SMS et conversations).

Par ailleurs, du point de vue didactique, l'acte de lire intervient dans notre vie quotidienne. Le contact avec les termes nouveaux ou avec des phrases complexes lors de la lecture, peut ralentir le processus d'une compétence fondamentale quand il s'agit de la construction du sens.

En effet, cette dernière est liée à la représentation mentale des mots, où la compréhension insuffisante de la signification des énoncés mettra le lecteur face à un malaise d'un texte péniblement lu et mal compris.

En définitive, ce qui est alarmant dans le milieu universitaire est que la tâche de lecture est en train de devenir une activité très peu développée. La preuve est que seulement huit étudiants ont affirmé lire des romans.

Question N°6 : Trouvez-vous des difficultés dans le choix des mots à l'écrit ?

Réponse : Oui : 25 Non : 09

A ce niveau, un grand nombre d'apprenants affirment qu'ils rencontrent des problèmes. Ce pourcentage nous amène à penser que si la grammaire est admise comme complexe, normalement le lexique relève du domaine des choix relativement libres, il ne devrait pas faire l'objet de réticences de la part des étudiants.

Question N°7 : Utilisez-vous le dictionnaire lors de la production de l'écrit ?

OUI : 28 NON : 06

Les chiffres obtenus montrent que le recours au dictionnaire comme aide lors des séances de la production écrite est généralement prisé par les membres de notre public.

Question N°8 : utilisez-vous un dictionnaire monolingue ou bilingue ?

Monolingue : oui : 30 bilingue : non : 04

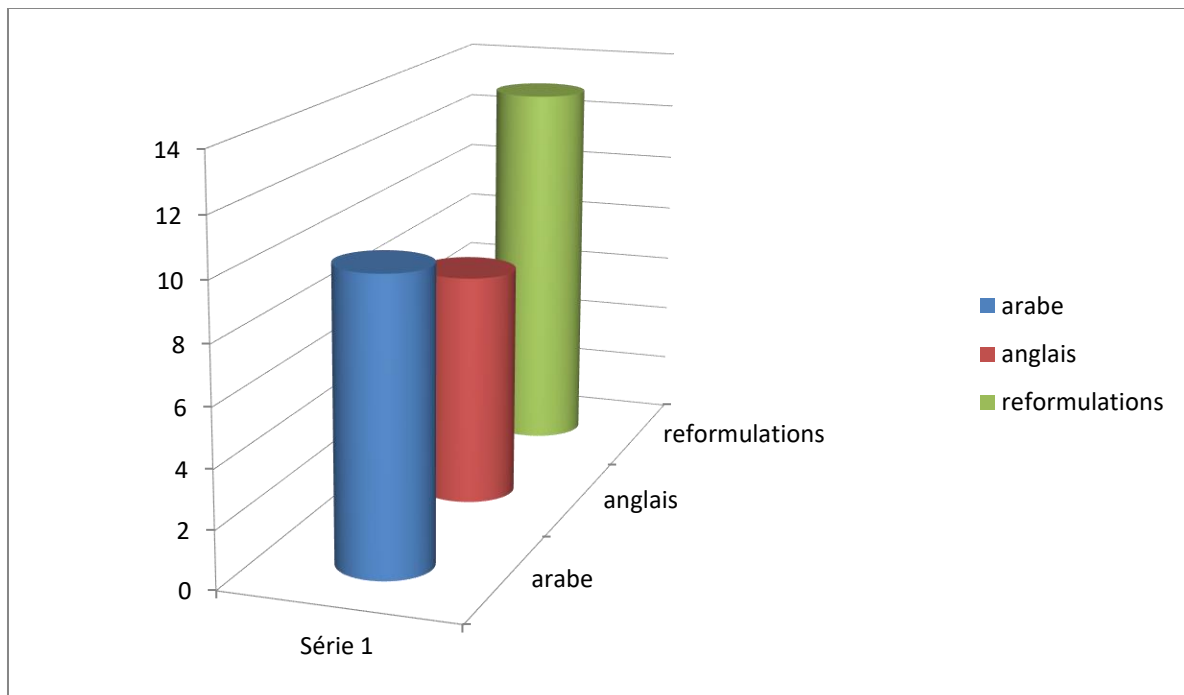
A ce niveau, les réponses montrent que les apprenants recourent plus au dictionnaire monolingue qu'au dictionnaire bilingue. Cette question a un lien étroit avec la précédente. La plupart des étudiant n'utilisent pas le dictionnaire bilingue parce qu'ils estiment que ce dernier aggravera le problème de la maîtrise du vocabulaire de la langue cible. Bien plus, les étudiants qui accèdent à ce genre de dictionnaire ne risquent d'aggraver leur situation d'apprentissage car ils seront amenés à recourir à une sorte de traduction mot à mot en production écrite.

Question N°9 : quand vous ne trouvez pas le mot à utiliser à l'écrit vous vous permettez d'écrire le mot en arabe ou en anglais ?

Réponse N°9 : arabe : 14 anglais : 8 reformulations : 14

Selon les réponses obtenues, certains étudiants se trouvant dans l'incapacité de trouver le mot exact à l'écrit, font appel à des mots dans leurs langue maternelle (l'arabe dialectal).

Dans une moindre mesure, ils essaient de trouver le proche sens du mot dans une langue voisine comme l'anglais (huit personnes se permettent d'écrire le mot en anglais), d'autre part il y a environ quatorze étudiants qui choisissent la reformulation pour éviter le changement du sens dans la phrase.



Question N°10 : quand vous êtes en train de rédiger un écrit, pensez-vous en français ? Ou bien, vous traduisez ?

Réponse N°10 : traduction : 12 réflexions en français : 22

Les réponses obtenues nous ont permis d'avoir une idée sur la démarche intellectuelle des apprenants afin de s'exprimer en français dans

une situation de production écrite. La plupart des étudiants (vingt deux locuteurs) ont fait appel à la réflexion pour rédiger.

Enfin, le reste des étudiants (12) qui ont opté pour la traduction, se retrouvent confrontés à l'interférence liée à la langue maternelle, d'où production des erreurs interférentielles.

3 L'influence de la langue arabe dans les écrits des apprenants

A travers le corpus recueilli, nous avons pu percevoir la présence de la langue maternelle. En effet, elle se manifeste à travers les travaux écrits de nos apprenants. L'influence de cette langue englobe plusieurs aspects, nous les avons classés en fonction de leur importance et de leur impact sur la langue cible.

3.1 Le transfert des règles de la grammaire de la LM en LE :

Le fait de faire passer une règle grammaticale de la langue A dans une langue B constitue une activité cognitive nettement présente en particulier chez les apprenants qui n'ont pas encore atteint un niveau satisfaisant quant à la maîtrise de la langue B.

3.2 L'alternance codique : Ce phénomène linguistique est l'un des aspects les plus remarquables lors du contact des langues, c'est un procédé qui pourrait avoir plusieurs raisons en fonction des conditions de la situation d'énonciation.

3.3 L'usage d'un vocabulaire inadapté : Il s'agit d'un phénomène assez fréquent dans notre corpus. Les étudiants ciblés par notre étude investissent dans leurs écrits des lexèmes difficilement choisies. La raison est due à une sorte de traduction de leurs idées formulées initialement en langue maternelle, avant de les reproduire en français ; ce qui induit à l'usage d'un

vocabulaire qui ne reflète pas précisément l'idée que les apprenants ont voulu exprimer.

Les apprenants sont conscients du problème et l'expriment nettement ; leur réponse à la question N°10 illustre une sorte d'habitude ancrée dans leurs pratiques langagières

4. Classement des problèmes linguistiques enregistrés :

Dans le tableau qui suit, nous avons classé des exemples variés tirés de notre corpus et qui indiquent des difficultés récurrentes rencontrées par notre public. Il s'agit principalement de l'erreur due à la réflexion en langue maternelle, et à la traduction littérale.

Par ailleurs, nous avons pu remarquer que les erreurs liées à l'orthographe sont récurrentes dans notre corpus. Il s'agit, dans certains cas d'un vocabulaire de base en usage mais souffrant d'une sorte de déformation.

4.1 L'influence de la langue de départ

A ce niveau, nous avons privilégié l'expression « langue de départ » au lieu de « langue arabe », parce que cette dernière n'est pas le seul élément influant sur la qualité langagière de notre public, il y a aussi de fortes traces de l'arabe dialectal au niveau de la syntaxe instable et relâchée.

Enoncé	Remarques	Types d'erreur	Corrigé
J'ai gagné mon bac		Calque sur l'arabe	J'ai eu
paraport ce que j'étais imagines	Faute d'orthographe+conjugaison	Faute d'orthographe+projection des règles de la LM	Par rapport à ce que j'ai imaginé

C'était mon rêve le cher	Orthographe déformée	Traduction mentale	C'était mon rêve le plus cher
J'ai peux m'adapter rapidement	Problème lié à la conjugaison	Faute d'orthographe+ projection des règles de la LM	J'ai pu m'adapter rapidement / je pouvais
J'ai l'imaginer comme l'étrangère malheureusement j'ai trouve le contraire.	Orthographe déformé	Traduction mentale	Je n'ai pas trouvé l'université comme je l'avais toujours imaginé
J'ai l'idée qu'elle est paraille en secondaire	Verbe conjugué+ orthographe+sens des mots choisi	Interférences morphosyntaxique/ sémantique	

4.2 Le choix inapproprié des lexèmes en usage :

Il s'agit d'un phénomène linguistique très présent dans les écrits des étudiants, à notre avis le choix difficile de mot ou expression(lexeme) à utiliser pour formuler telle ou telle idée, est due aux habitudes d'acquisition du lexique qui sont liées ,d'un coté, aux manuels scolaires et leurs contenus sans oublier les méthodologies mises en place quant à l'enseignement du vocabulaire. De l'autre côté, concernant les habitudes de l'apprenant, nous

avons signalé avant qu'une partie de notre public fait recours aux dictionnaires bilingues.

4.3 L'emprunt

4.4 Autres types de phénomènes linguistiques enregistrés

L'emprunt est un phénomène qui se manifeste singulièrement dans les situations linguistiques où deux ou plusieurs langues sont utilisées. Dans le cadre de l'emploi de la langue cible, la langue maternelle intervient et provoque des interférences..

Le tableau suivant révèle l'influence de l'arabe dialectal et de l'arabe standard par la présence des lexèmes et des expressions tirées de l'arabe.

Enoncé	Remarques	Types d'erreur
Mais el hamd louange A' allah je comme avoir l'habitude	Expressions identiques liées à la croyance	Emprunt

4.4 Quelques types de phénomènes linguistiques

A ce niveau, il est à signaler que dans le corpus, la présence de certains aspects linguistiques déterminant les écrits produits par les étudiants en question, sont variés. Dans l'exemple suivant : *univ, fac, prof*, on constate que les locuteurs qui ont utilisé ces lexèmes, ont permis la création d'un néologisme encore peu connu , en faisant recours à l'apocope (mots tronqués).

Par ailleurs, au niveau de l'emploi des genres des noms, il est à constater que plusieurs étudiants rencontrent le même problème. Il s'agit d'une confusion dans l'emploi écrit des mots (genre). A titre d'exemple, les noms masculins sont féminisés, en pensant que le genre en français, est le même en langue

arabe. Le même souci est enregistré concernant les noms féminins en français, qui se trouvent masculinisés.

Un autre phénomène similaire au précédent a été enregistré ; la conversion ou le fait de faire passer une unité lexicale de sa catégorie grammaticale d'origine dans une autre.

Exemple : «j'ai imaginé que l'universitaire est un autre chose » : Dans cet énoncé, le locuteur emploie « universitaire » au lieu de « l'université ». A ce niveau, nous pouvons dire que la pauvreté lexicale de l'étudiant est mise en cause.

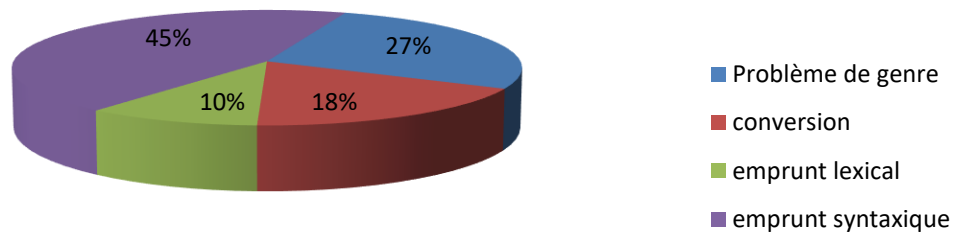
Énoncé	Remarques	Types d'erreur
L'université c'est une grande misère	Usage inapproprié du C.V	Le sens ne correspond pas au contexte
Les étudiants ont un seul chemin pour construire leurs études	Usage inapproprié du verbe	Expression calqué sur l'arabe
L'université est une période importante pour préparer faire le difficile	Usage d'une lexie déformant le sens de l'énoncé	Choix inapproprié du lexique

4.5 Classement des interférences liées au phénomène du transfert :

Il s'agit de mots (lexèmes) et d'expressions qui sont calqués sur l'arabe, puis utilisés en langue française. Ce phénomène est présent chez notre public qui, apparemment maintient toujours des habitudes cognitives contraignantes ; on réfléchit en arabe puis on essaie de traduire ses idées en

langue française de sorte que l'énoncé produit, implique inévitablement des traces de la langue maternelle.

types de transfert de LM en LE



Conclusion partielle

Ce travail de recherche nous a permis de faire la lumière sur des phénomènes qui ralentissent le processus d'apprentissage tel le recours insuffisant aux activités de lecture en langue cible , etc.

La partie consacrée à l'interférence lexicale et au transfert de l'erreur de la langue maternelle vers la langue étrangère, nous a permis de comprendre que ce phénomène reste fort présent au niveau de l'expression de l'écrit des étudiants du département de français à Mostaganem. Une étude linguistique, seule, ne permet pas de cerner les difficultés et les analyser de manière exhaustive.

A cet égard, l'intervention du didacticien est certainement très décisive dans le cadre de la remédiation et la mise en place d'une politique éducative prenant en compte, entre autres, la surgénéralisation des règles de la langue maternelle et leur application en langue française.

Conclusion générale

Cette étude nous a permis de cerner des difficultés dues à l'influence de la langue maternelle, en classe de FLE. A ce niveau, nous nous sommes appuyée sur une analyse des erreurs interférentielles dans les écrits des étudiants algériens de 2^{ème} année universitaire.

Nous avons également tenté de décrire le paysage linguistique en Algérie ; ce pays se caractérise, comme on le sait, par une situation plurilingue : arabe classique / français/ arabe algérien / tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement, ni linguistiquement établies.

Quant à l'apprentissage d'une langue cible, ne pouvant se faire sans interférences, nous avons jugé qu'il était important dans un premier temps de comprendre le « pourquoi » et le « comment » de ces interférences, ensuite d'y apporter des réponses claires et des solutions appropriées.

Par ailleurs, le questionnaire que nous avons réalisé en contexte universitaire, à Mostaganem, nous a aidé à dévoiler l'aspect sociologique de l'étudiant, c'est-à-dire son milieu quotidien ; car sans la prise en compte des conditions de vie et d'études de l'apprenant, les résultats de l'enquête risquent d'être faussés : on ne saura expliquer totalement les raisons du succès ou de l'échec des apprenants. Dans ce cadre précis, l'enquête que nous avons menée, nous a permis de voir que la majorité des étudiants progressaient dans un milieu arabophone dominé par la langue maternelle.

Outre l'impact des conditions de la vie courante sur l'apprentissage du français, l'enquête a révélé le rapport de force entre les langues pratiquées sur le territoire national. En effet, nous avons noté que la tentative de faire comprendre une notion grammaticale par ses aspects sémantico-pragmatiques permet, d'une part de favoriser le développement d'une meilleure compétence langagière et d'autre part de favoriser la compréhension du fonctionnement de la langue.

Le but de cette étude, entre autres, visait la description des erreurs lexicales constatées chez les jeunes apprenants et, tentait de déterminer les causes de ce type d'erreurs. Il ressort, entre autres, de cette analyse que les problèmes de sens, qui constituent la majorité des erreurs de type lexical, observées dans les productions des jeunes apprenants, sont liés à la non maîtrise des combinaisons sémantiques des termes utilisés. L'apprenant d'une langue étrangère est souvent confronté à des confusions de sens, vu la présence de plusieurs langues en contact, ce qui explique la production des erreurs lexicales.

Les résultats obtenus nous amènent à dire que les étudiants recourent à la traduction mentale lors de la production écrite en langue étrangère : ils pensent en arabe et traduisent en français, d'où production d'erreurs interférentielles.

Les apprenants en classe de FLE doivent apprendre et comprendre la nature de chaque catégorie grammaticale sans la traduire en arabe. La mémorisation des mots avec leur sens isolé n'est pas conseillée. Il vaut mieux mettre les mots dans des contextes précis. Les étudiants doivent donc s'entraîner à la lecture qui enrichit leur bagage lexical, et lire/écouter des documents authentiques.

Par ailleurs, nous avons remarqué que la cohérence des textes n'est pas assurée dans plusieurs textes examinés, chose que les apprenants doivent tenir compte lors de la production écrite.

Enfin, nous ajoutons que dans le cadre d'une politique linguistique efficace, une meilleure prise en charge des aspects linguistiques étudiés ne pourrait se faire sans la prise en compte des habitudes cognitives développées par les étudiants.

Bibliographie :

Ouvrages :

- 1-Benamar, A. 1997. « Le statut polysémique du FLE dans l'enseignement /apprentissage en Algérie ». *Les Cahiers de l'Asdifle* n°8, Paris : Hachette, pp. 199-206.
- 2-Dabene L., (1994), Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Paris, Hachette. p.39.
- 3- Dubois J. (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse
4. Galisson R, et Coste D, (1976)..*Dictionnaire de la didactique des langues*, Larousse
5. Queffélec/Y. Derradji/V. Debov/D. Smaali-Dekdouk /Y. Cherad-Bencheфра. (2002) *Le français en Algérie*, Editions Duculot, p.19.
6. Martinez, Pierre, *La Didactiques des langues Etrangères*, Presse Universitaire de France, 1996.
7. Moatassime A, (1992), *Arabisation Et Langue Française Au Maghreb*, P.U.F., pp. 20-21.
9. Taleb-Ibrahimi K. 1998. « De la créativité au quotidien ; le comportement langagier des locuteurs algériens ». In « De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme. »
9. Vogel K., *L'interlangue : la langue de l'apprenant*, Toulouse, Presses universitaires de France, 1996.

Articles en ligne :

1. Amara A., langues maternelles et langues étrangères en Algérie : Conflit ou cohabitation ? , Université de Mostaganem, 2010.
2. Benchehida M., Les interférences linguistiques, Université de Mostaganem, 1997.

Sitographie

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikipédia:Lumière_sur/Emprunt_lexical
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Linguistique_contrastive

TABLES DES MATIERES

Remerciements

Sommaire

Résumé.....	01
Introduction générale.....	02
Motivation et choix du sujet	02
Présentation de questionnaire	02
Première partie : le cadre théorique.....	04
1 Le paysage linguistique de l'Algérie	05
1.1 L'arabe classique.....	05
1.2 Le berbère.....	06
1.3 L'héritage linguistique.....	07
1.4 Le statut de français en Algérie.....	07
2 Les langues parlées en Algérie.....	09
2.1 Langue maternelle	10
3. L'analyse contrastive	11
4. Erreur et faute	12
4.1 Transfert des erreurs.....	13
4.2 Les erreurs de surgénéralisation et interférences	13
4.3 L'erreur interlinguale	13
4.4 L'erreur intralinguale.....	14
5. L'interférence	14
5.1. La typologie d'interférence linguistique	14

5.3. L'emprunt.....	15
5.4. Le calque.....	15
Deuxième partie : Le cadre pratique.....	16
Introduction	
1.la constitution de corpus.....	17
1.1 Le corpus.....	17
1.2 Le questionnaire.....	17
1.3 Analyse du questionnaire.....	19
131.Profil de l'échantillon.....	19
132. Profil des parents.....	19
2. Analyse et interprétation de résultats	20
3 l'influence de la langue arabe dans les écrits des apprenants	24
3.1. Le transfert des règles de la grammaire de la LM en LE	24
3.2 L'alternance codique.....	24
3.3 L'emploi d'un vocabulaire inadapté.....	24
4. Classement des problèmes linguistiques enregistrés.....	25
4.1 L'influence de la langue de départ.....	25
4.2 Le choix inapproprié des lexèmes en usage.....	26
4.3 L'emprunt.....	26
4.4 Quelques types de phénomènes linguistiques enregistrés.....	27
5. Classement des interférences liées au phénomène du transfert.....	27
Conclusion partielle.....	28
Conclusion générale.....	29

Bibliographie.....34

Annexes